

## Retraites actuelles et retraites futures

Avec

-Erick Staëlen, secrétaire national SNES, responsable du secteur salaires, retraites, fonction publique, représentant FSU au COR (Conseil d'orientation des retraites).

-Daniel Rallet, des secteurs nationaux retraite SNES et FSU, ancien représentant FSU au COR .

-Un représentant du SNUipp national en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraite.

Ce stage sera l'occasion de présenter le système actuel, fruit de diverses réformes et luttes mais aussi de comprendre les enjeux du projet de réforme annoncé pour 2023. Nous vous apporterons aussi des informations sur les modalités d'accès à la retraite.

L'**autorisation d'absence** est de droit, sans perte de salaire ni récupération du temps de service. Vous avez droit à 12 jours par an. Pour cela la demande doit être faite obligatoirement au moins un mois avant la date de tenue du stage, soit au plus tard **le 5 novembre 2022**. Si possibilité de repas en commun, il sera pris en charge pour les syndiqués FSU.

### 1er Degré :

L'**autorisation d'absence** est à envoyer sous couvert de votre IEN à la DASEN. Modèle d'autorisation d'absence pour la DASEN et formulaire d'inscription auprès du SNUipp-FSU Aube sur le site du SNUipp-FSU Aube :

<https://10.snuipp.fr/article/stage-de-formation-syndicale-retraite-actuelle-retraite-future-mais-a-quel-prix>

### 2d Degré :

La demande d'**autorisation d'absence au Recteur** est à faire auprès du chef d'établissement (ou du secrétariat de Direction) en reprenant le modèle que vous trouverez ici : (snes aube, onglet 2022-23) <https://reims.snes.edu/Stage-Retraites-actuelles-et-retraites-futures-a-Troyes-le-lundi-5-decembre.html>

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de vous inscrire aussi auprès du SNES-FSU Aube en remplissant le formulaire suivant :

<https://framaforms.org/inscription-...> ou par mel à : [s2aub@reims.snes.edu](mailto:s2aub@reims.snes.edu)

Le trajet est indemnisé sur demande pour les syndiqués SNES-FSU (0, euro/km ; autoroute sur présentation du ticket).

